

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
 - Covers damaged / Couverture endommagée
 - Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
 - Cover title missing / Le titre de couverture manque
 - Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
 - Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
 - Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
 - Bound with other material / Relié avec d'autres documents
 - Only edition available / Seule édition disponible
 - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
-
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:
- Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, *Éditeur*,
W. H. ROWEN, *Imprimeur*.

PROPRIÉTAIRES

No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant, St. Roch, près de la Rue St. Viateur. Le prix en est le quart d'ous par exemplaire. On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront inscrites au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franches de port* au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS

On trouve le Fantasque au Bureau du Journal chez M. E. GINONAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MATTE Basse-Ville.

AGENTS

Montreal — chez M. J. DAUVERAY, Rue Notre Dame, et on reçoit des souscriptions chez M. J. GAGNE BOUCHER, Rue St. Thérèse.

Trois-Rivières — chez Ph. LASBESERAVE, Etud. en Med. Les personnes qui désiraient charger de l'agence du Fantasque dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Québec, 31 Août, 1840.

No. 37.

MÉLANGES.

UN MARIAGE AU BAL.

La foule commençait à s'écouler, le foyer se dégarnissait. Dans la salle, l'orchestre fatigué jouait mollement une charmante valse de Strauss, et les couples nombreux encore qui tourbillonnaient avaient une démarche moins vive, une attitude presque languissante; enfin il était trois heures et demie environ, et les danseurs rassasiés de bruit, de poussière, de plaisir, songeaient à aller terminer la nuit par un joyeux souper qui ranimât leur gaieté. Un jeune homme à moitié couché sur une banquette voyait ce singulier spectacle à travers la vague réverie d'un sommeil douteux. Son oreille saisissait un bruit mêlé des mélodies de l'orchestre et de ce frôlement léger que produit le mouvement de la valse. Son œil entr'ouvert distinguait à peine les formes indécises qui passaient rapidement devant lui. En un mot, après une nuit passée à l'Opéra au milieu de ce tumulte incessant, de ces conversations pétillantes parfois, à chaque instant rompues, pour recommencer quelques pas plus loin, il essayait de dormir, accable par une

invincible fatigue. Déjà même il s'assoupissait, le bruit s'éteignait tout-à-fait autour de lui; quand tout-à-coup il fut brusquement éveillé. « Eh quoi, Alfred ! toi, un de nos braves, tu dors ; allons donc, c'est une honte, » et un vif éclat de rire, poussé par quelques dominos, tira le dormeur de son apathie. Alors se leva : « Ma foi, mon cher, que veux-tu ? on m'avait promis un rendez-vous à une heure devant la pendule ; j'ai fait une faction inutile de deux heures, j'en ai assez, je l'avoue. — Tu as tort, reprit celui qui avait parlé le premier, on t'a manqué de parole, il faut chercher ailleurs une beauté moins trompeuse ; tiens, voici quelques dominos qui m'estiment légèrement, et qui seront enchantés de te faire oublier ta mésaventure. Justement, il nous manquait un cavalier. »

— Un cavalier, dit Alfred, avec un air surpris.

— Oui, un cavalier, cela t'étonne ; ces dames veulent absolument danser un quadrille ; c'est d'assez mauvais goût, que veux-tu ? Il faut obéir ; d'ailleurs on part, et nous pouvons nous permettre cette inconvenance. En avant donc !

Musard, dont la gloire quelque temps eclipsée s'est réfugiée à l'Opéra, donnait le signal d'une contredanse ; la troupe joyeuse s'élança vers l'orchestre, et on forma un quadrille. La danseuse qu'Alfred avait choisie était autant qu'on en pouvait juger, malgré son domino, mince, délicate, élancée ; son pied remarquablement petit, effleurait la planche avec une coquette légèreté. Ses longs cheveux d'un blond tendre, déroulés par la chaleur, encadraient avec grâce sa figure cachée par son masque. Cependant on voyait des dents blanches, régulières, un menton creusé par une fossette délicate, un teint fraîchement coloré promettaient une spirituelle et douce physionomie ; de grands yeux bleus attestaient surtout une tendre mélancolie, mais ils brillaient alors de cet éclat qui donnent le mouvement, la veille, et peut-être aussi l'excitation du souper.

Le quadrille était engagé, et les danscours se livraient à cet abandon exagéré de geste et d'attitude que notre pudique police ne tolère qu'au théâtre, quand l'entrain et la verve d'un bal ne sont plus là pour l'excuser. La femme qui avait accepté la main d'Alfred semblait seule, gênée, inquiète de ces pas hardis et luxuriants ; elle baissait avec quelque modestie ses paupières soyeuses, et son regard implorait presque Alfred quand il paraissait vouloir imiter ses compagnons, puis un instant la jeune fille oubliait sa retenue, et se livrait plus au plaisir. Cependant encore dans ces moments mêmes la gracieuse inexpérience de ces étreintes licencieuses la distinguait singulièrement des femmes qui l'entouraient. Quand après un galop échevelé, l'orchestre se fut arrêté, Arthur, celui qui d'abord avait adressé la parole à Alfred, élevant de nouveau la voix, s'écria : « Maintenant mes amis, au souper ; » et tous s'élançèrent vers l'escalier... Alfred avait offert son bras à sa danseuse, mais tout en suivant avec gaîté ses amis, il témoignait une attention presque respectueuse à celle qu'il conduisait, lui évitant le contact des masques, suivant les vives agaceries des héros de la fête.

En effet, durant la contredanse, il avait d'abord tuloyé avec cette liberté qu'autorisait le masque, la femme avec laquelle il dansait ; mais insensiblement sa voix avait pris un accent moins hardi, sa parole était devenue plus réservée ; il revenait enfin au *vous* cérémonieux à mesure qu'il écoutait la voix si douce, la naïveté spirituelle, la modestie sans pruderie hors de propos de Julie, car la jeune fille avait laisse échapper son nom.

Lorsqu'on avait proposé d'attendre le jour en souplant, Julie avait fait un geste de refus ; elle s'était tournée vers une de ses amies, mais celle-ci, devinant son intention, lui avait enlevé tout prétexte. Rien ne l'appelle chez toi, ma chère,

actuellement tu es libre ; tu n'iras pas à ton magasin, et demain tu seras enchantée de ne nous avoir pas quittés. — M. Alfred, je vous la confie, ne permettez pas qu'elle nous quitte. — On était arrivé sous le vestibule, et chacun, enveloppé de son mieux, s'était risqué au milieu de ces industriels d'occasion qui encombrent les diverses issues des salles de bals, essayant, par tous les moyens permis ou non, d'exploiter votre impatience ou votre fatigue, véritables mataudeurs du plaisir, qui poursuivent impitoyablement votre retraite. Enfin les voitures s'étaient avancées, non sans peine, et les huit danseurs gagnèrent la rue Montorgueil, cette véritable terre promise du carnaval. Durant la course, Alfred, encouragé par la bienveillance de sa compagne, avait risqué quelques mots tendres et empêtrés qu'on avait écoutés sans trop de colère. Il voulut alors s'emparer d'une charmante main qui venait d'être dégantée ; mais on l'avait retirée brusquement. Le masque de Julie était tombé, sans qu'Alfred pût cependant la voir bien distinctement. Le jour commençait à peine à paraître, et l'éclairage toujours économique de l'édilité parisienne n'allait pas jusqu'à illuminer les sombres profondeurs d'un fiacre. Fâcheuse avarice de gaz, qui a causé bien des mécomptes et servi les perfides avances des femmes dont le poète des femmes de trente ans n'aurait pu même célébrer le regain.

On s'était arrêté à l'entrée d'un restaurant dont les lampes inondaient la rito d'une vive clarté ; Alfred allait donc voir enfin cette mystérieuse beauté dont le mélange d'abandon, de réserve, de coquetterie excitaient vivement sa curiosité. Au bruit qui s'échappait des voitures, à ces joyeux propos, à ces rires agacans, quelques personnes avaient interrompu leur cours pour voir ces heureux lous. Parmi elles se trouvait un homme d'un âge avancé déjà, revêtu du modeste costume d'un garçon de caisse, la figure ouverte, mais usée par une pénible existence. Quand il aperçut Julie, à laquelle Alfred présentait la main afin qu'elle descendît de voiture, il sembla frappé d'un pénible étonnement, porta la main à son front, et laissa presque involontairement échapper quelques mots : « Ah ! mon Dieu, c'est elle ! perdu... » Julie se retourna, et chancela presque en voyant cet inconnu s'éloigner. Alfred se hâta de l'enlever légèrement, et la conduisit dans une salle où ses amis l'attendaient. Pendant ce court trajet, il avait attentivement considéré Julie, et il pensait l'avoir reconnue.

Aussitôt qu'elle fut remise et qu'elle se fut placée, il la regarda de nouveau avec tendresse : « Quelle heureuse circonstance, mademoiselle, de vous retrouver après avoir été si longtemps repoussée par vous, quand je craignais que vous fussiez perdue pour moi ! » A ces paroles prononcées à voix basse, la figure de la jeune fille se colora d'une teinte charmante, elle baissa doucement les yeux en disant : « Ah ! monsieur, ne vous hâtez pas de me juger. »

Alors son embarras, son trouble, rendaient plus ravissante encore la timide jeune fille. Son domino, entr'ouvert, avait glissé sur ses épaules, et laissait voir la naissance d'un délicieux corsage ; son cou, gracieusement incliné, supportait languissamment sa tête. Le visage pâle ou couperosé, de la couleur ardente de l'échauffement des femmes placées auprès d'elle, faisait merveilleusement ressortir les tons délicats qui nuançaient faiblement ses joues, et maintenant que le jour était venu, la fraîcheur de Julie pouvait seule supporter cette difficile épreuve à laquelle succombe toujours cet éclat factice que donne l'animation d'un bal. Plus il l'admirait, plus Alfred se sentait entraîné par la grâce de celle-phénomène pleine d'une inexprimable douceur.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 31 AOUT, 1840.

BOITE DE PANDORE.

Mr l'Editeur,

Voulez-vous me prêter un petit coin de votre seuille pour insinuer à mes compatriotes cette petite vérité sentencieuse : Sans l'Union, les Canadiens sont perdus ! Je ne veux point parler de l'union à la façon de Stuart, Thomson et autre exécrable compagnie. Dieu m'en garde ; mais de l'union qui veut dire : accord, unité, enfin celle que l'on entend quand on s'écrie : l'Union fait la force ! L'on nous a toujours reproché à nous autres bons Canadiens de ne point agir d'une manière uniforme et compacte ; dans les grandes comme dans les petits affaires, chacun veut avoir raison et l'autre abandonne trop la chose publique pour la petite opiniâtre particulière. Voilà comment on n'avance à rien ; car si Jean veut aller à droite, Baptiste prendra nécessairement la gauche, et Pierrot, ennemi des extrêmes, restera en place, tandis que si tous les trois fussent demeurés tranquilles ou se seraient décidés à se porter ensemble à droite ou à gauche, tous trois eussent prospéré. Mais tout ceci est du bavardage qui ne mène à rien, citons des faits.

Comme on le sait, la corporation a nommé ses officiers et leur a fait présent d'assez jolis salaires ; ne parlons pas de cela, les membres ont fait (sans comparaison) comme ce chien qui après avoir en vain défendu le dîner de son maître, s'est précipité dessus pour en manger sa bonne part. Ce n'est pas trop mal pensé pour un chien. N'importe, ce n'est pas encore de chien qu'il s'agit mais de l'élection du secrétaire de la corporation. Je ne citerai point toutes les petites espérances déçues ni les démarches souterraines et cachées qu'les aspirants ont faites, ce serait pour moi comme pour vous, comine pour eux, comme pour le public, du tems perdu. Qui il me suffise de dire que les conseillers anglais, soit de nom, d'origine, ou d'opinion, avaient un candidat anglais, monsieur Futyoye, pour l'élection duquel ils furent unanimes. Des canadiens, eux, d'après leur mauvaise et antique coutume, eurent chacun un candidat pour lequel ils voterent avec une fermeté digne d'un meilleur sort. Le résultat fut clair : en voulant à toute force placer quatre ou cinq canadiens, on réussit à caser un anglais, tandis qu'avec des efforts bien combinés on eût pu arriver peut-être à un meilleur résultat. Je ne venx point, monsieur l'éditeur, blâmer le choix de nos conseillers sous le rapport du mérite, mais à mérite supposé égal on eût pu trouver mieux. Il est assez de personnes d'une capacité reconnue, qui ont rendu déjà des services à leur pays, et pour qui un semblable emploi serait une récompense, sans que nous nous chargions d'accueillir un des hommes que lord Durham a trainés après lui et qu'il payait pour faire chorus avec monsieur Bulle toutes les fois qu'il lui prenait idée de crier : *Ces ignorants canadiens !* Les administrations qui nous amènent des intrus devraient bien s'en débarrasser de manière ou d'autre et ne pas nous laisser le soin de leur avoir des charges.

Mais, tout cela du reste ne serait pas arrivé si l'union était chez les canadiens aussi opiniâtrement à l'ordre du jour que chez monsieur Tomson.

J'ai été induit à attirer l'attention publique sur ce petit fait pour montrer quel sera le résultat des élections prochaines si nous n'y prenons garde.....

UN IGNORANT CANADIEN !

Québec, Août, 1840.

[Nos lecteurs se rappelleront sans doute que nous avons donné dans notre précédente feuille le commencement d'une lettre de notre Poulet à son milord Melbourne. Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs que nous avons égaré la fin de cette précieuse épître qui expliquait si clairement ce que l'on doit entendre par *justice égale*. Par compensation en voici une autre du même au même. Elle est tombée de la poche de son excellence, au moment où elle tirait son mouchoir, afin de seindre d'essuyer des larmes qu'aurait dû lui faire repandre l'adr^{esse} qu'on se préparait à lui présenter à Toronto, si son excellence avait eu seulement le toupet de visiter cette ville. Cette dépêche nous a été expédiée par celui qui l'a trouvée et qui n'a pu la déchiffrer, attendu que depuis que notre gouverneur veut abattre la langue française il ne se sert plus que de cet idiome, tant le monopole et le système de justice égale sont invétérés dans cette cervelle de poulet :—]

Mon admirable Melbourne.

Enfin voilà l'Union passée. Bravo ! mon tout inimitable protecteur. Il faut avouer que lorsque je vis la perside opposition des lords je crus d'abord que notre mesure était enfoncée et j'étais sur le point d'abandonner la spéculation.... je veux dire l'administration du Canada. J'en étais bouleversé de fond en comble, surtout quand je songeais d'avance aux quolibets dont j'allais être l'objet de la part d'une feuille dont j'eus déjà l'honneur de vous parler et qui se nomme, je ne sais trop pourquoi, le *Fantastique*, grâce à vos amusantes interprétations de mes dépêches et à vos arguments persuasifs, l'œuvre est consommée et je puis dire à l'infenal éditeur : Ris, j'empoche !

Il ne me reste plus qu'un embarras, c'est de savoir comment manipuler les élections afin d'avoir une complaisante majorité... Je crois avoir découvert un honnête petit moyen. Avant de proclamer l'Union je vais assebler encore une fois mon Conseil Spécial à qui je ferai passer des ordonnances incorporant tous les comités. Vous concevez que par là j'aurai le pouvoir, comme pour Québec et Montréal, de nommer des échevins, des maires rétribués, etc., je les choisirai parmi les personnes les plus influentes et les plus populaires des campagnes. De sorte qu'avec cette petite manigance et d'autres, à nous connues, nous pourrons nous procurer des petits représentants commodes et pas trop chers.

Cette idée précieuse vous étonne peut-être ; j'explique le phénomène ; elle ne vient pas de moi, mais de James Stuart, mon impayable conseiller privé (n'allez pas prendre ici le mot *privé* pour *apprivoisé*) mon puissant auxiliaire. Cet homme là, si vous le connaissez, vous surprendrait. Je n'en ai jamais vu de mieux fait pour gouverner un pays et si jamais je m'en retourne je vous conseillerai de lui donner ma place. C'est un homme qui ne se laisse point abuser ni éblouir par les sortes idées de justice ; il chauffe sa marmite avec l'équité, allume sa pipe avec la vertu politique, nourrit ses chiens avec la conscience, ferre ses chevaux avec l'opinion publique, met ses revenus à la banque et donne le

reste aux pauvres. Les véritables principes du gouvernement sont innés chez lui comme l'art de se vautrer dans la boue et inné chez le crapaud. Nul ne sait mieux que lui passer de grandes mesures pour de petites fins. Je ne vous en donnerai qu'un exemple : Il voulait faire interdire le délinquant Juge-en-chef Sewell, parceque, disait-il, ce fonctionnaire s'occupait de politique. Mais feu ce bonhomme-là, qui n'était pas mal renard de sa nature, prevint le coup, se justifia, et fut destituer notre personnage, alors procureur du roi. Admirez là le véritable politique, il a conservé pour le nom de Sewell une haine et un esprit de vengeance qui feraient pâlir de dépit le plus ancien des montagnards de la Corse.

« Vous allez croire peut-être qu'il va servir ces sentiments au moyen du poignard, de la carabine, du stilet ? Nenni, cela est bon pour le bas peuple et expose à la potence ; ergo mauvais moyen. Chacun son arme ! Notre juge-en-chef a fait une loi de judicature par laquelle il annule la fonction de shériff que remplit un homme du nom fatal si l'on m'a aidé pour l'union ; il fallait bien que je lui donne un coup d'épaule pour son bill. Les voleurs s'entendent bien : c'est juste que les administrateurs se prêtent la main. J'oubliais de vous mentionner que cette loi prend eucoire d'autres poissons dans le filet. Le barreau n'avait aucune estime pour Sir James, lorsqu'il pratiquait, crac ! le bill ruine une bonne portion des avocats. Sir James possède des terres dans un coin de Sherbrooke. Ces terres voient fleurir dans la solitude un tas de grenouilles, de renards, de loups cerviers, de maringouins, de bêtes puantes, de serpents et autres habitants. Il fallait bien leur donner de la compagnie, ou les chasser. Le bill transporte la cour des Trois-Rivières à Sherbrooke ; nul doute, après cela que les êtres ci-dessus ne fuent à l'approche de la justice des hommes. Ceci mettra pas mal de mille louis dans la poche de notre seul ami. Autre exemple : Les Canadiens lui ont fait l'affront de retirer la confiance qu'ils avaient en lui lorsqu'il était patriote (il a été patriote, vous savez que c'est par là que nous commençons tous) il leur gardait en conséquence une belle dent ; c'est pour cela qu'il insistait sur la nécessité d'abolir l'usage de la langue française ; condition à laquelle je vois que vous avez souscrit de bonne grâce.

« Je voulais vous dire deux mots de mes corporations et du voyage que je fais actuellement dans le Haut-Canada, mais me trouvant au bout de mon papier je remets ce plaisir à une autre fois. Dans ma prochaine vous aurez une foule de petits détails que je vous prie bien de tenir secrets, entre nous deux.

POULET THOMPSON.

AU FEU ! AU FEU ! A L'EAU ! L'EAU !

Québec peut se vanter de jour du bonheur le plus insolent qui se puisse voir sur toute la surface du globe et même ailleurs ; et si les bons citoyens de cette heureuse ville étaient doués de sentiments de reconnaissance équivalents, ils se fâteraient les membres tous les matins et voyant qu'ils ne sont point encore rôtis bouillis ni grillés ils se précipiteraient unanimement à genoux et londraient en actions de grâces et de remerciements envers cette divine providence qui veut bien les préserver du dévorant fléau, en dépit des efforts de la Société du Feu pour incendier la ville. Une liste de souscription est ouverte à ce bureau pour

faire chanter chaque matin, à la cathédrale, un "le déum" pour exprimer notre gratitude, notre joie et notre surprise d'avoir passé la nuit.

Vendredi soir ou plutôt Samedi matin vers les une heure, après minuit, j'étais noblement couché dans les bras de Morphée, camarade de lit extraordinairement tranquille, je dormais du sommeil du juste, pour ne pas dire de l'innocent, lorsque je suis tout-à-coup éveillé par un affreux tintamarre de cloches. Je me levaïs aussitôt et ayant ouvert ma fenêtre, j'écoutai de mes deux longues oreilles ce qu'où disaient ces bruyantes et incommodes cloches. Elles criaient de toute la force de leurs battants : *din dons ! din dons ! din dons ! din dons !* Je compris de suite que ces paroles ne s'adressaient pas à moi ; mais bien aux braves citoyens encore assez comme ça pour courir aux incendies. Je pensai qu'il y aurait bien assez de Sir James Macdonall pour honorer le feu de sa présence, de Lord Symes pour faire des embarras et des membres de la société du Feu pour arrêter les secours des citoyens, sans que je m'y transporte aussi. J'allai donc stoïquement me recoucher et tâcher d'oublier, entre deux draps, les inhumaines vicissitudes de la vie humaine.

Je ne puis donc rien vous dire de l'incendie qui consuma la maison des héritiers Macnider, vous trouverez ce que vous désirerez en savoir dans les gros journaux. J'ai seulement appris que sur douze pompes de la ville il y en avait douze qui ne marchaient point ; je pourrais en dire bien davantage ; mais comme l'un mal il résulte souvent un bien, nous espérons que la corporation va nous débarrasser de la Société du Feu et donner un élan à l'organisation de bonnes compagnies de pompiers ; je lui conseillerai seulement d'y songer au plus vite, car un incendie, du vent et des portes de ville fermées mettraient bien vite Québec en état de se passer de portes, de pompes, de citoyens, et de corporation. A propos de portes je dirai que nombre de personnes bien disposées se trouvèrent arrêtées à celle du palais et s'en retournèrent après avoir attendu que la sentinelle ait demandé au caporal la permission de l'ouvrir, celui-ci dut la demander au sergent qui la demanda à l'officier de garde qui la fit demander au major de la ville qui la fit demander peut-être au major-général. Bref, quand la porte s'ouvrit, il n'y avait personne à passer, chacun était allé rejoindre sa demeure, se coucher et s'endormir. C'est le bonheur que vous procurera de nouveau, je le crains bien, la lecture du présent article.

La police s'est fort activement occupée durant ces derniers tems à visiter les maisons de mauvaise renommée et à en appréhender au corps les habitants, particulièrement ceux du beau sexe, (pardon d'appeler beau ce sexe-là). Les personnes qui résident aux environs du château sont fort étonnées, pour ne pas dire indignées, que la police n'ait point encore songé à inspecter ce quartier-là.

Si je ne savais combien la chronique est mauvaise langue et combien il faut se détier je vous raconterais une foule de choses que l'on dit qui se voient, et qui vous en feraien supposer une foule d'autres qui ne se voient pas.

Nous voyons avec plaisir que la récolte du blé et autres grains ne laisse presque rien à désirer cette année. Cela ne cause d'autant plus de joie que je suis fier de voir que si la conscience est bannie de la gent gouvernante elle se réfugie dans la mouche à blé. Ce petit insecte-là qui nous revenait visiter chaque année aussi régulièrement que les subsides, a fort bien compris que nous avions assez de l'administration Thomsonienne pour nous gruger et pour manger le pain

du peuple, sans qu'il vienne encore s'en mêler; aussi a-t-il généreusement suspendu ses ravages. Nous sommes certain que l'autre ver rongeur, Poulet Tonson, ne suivra point cet exemple et qu'il ne fera au contraire que croître et enfluer.

Les amateurs d'une soirée amusante n'oublieront pas que MM. RAVEL et Mr. DICKSON le jeune Magicien et chanteur comique jouent ce soir.

Nos abonnés qui n'ont point reçu le dernier numéro du *Fantasque* sont priés d'envoyer leur nom chez l'un de nos agents. Il sont requis de ne jamais payer de souscriptions aux porteurs du journal à moins qu'ils ne soient munis de récus imprimées.

AUX CORRESPONDANTS.

FARAUD ET UN MUSICIEN DE CAMPAGNE sont inadmissibles.

BUREAU DES RECLAMATIONS DES MILICIENS.

QUEBEC, LE 24e AOUT, 1840.

AVIS public est donné par ces présentes, qu'à l'avenir, le Certificat ou *Scrip*, dans les cas reconnus par ce Bureau, où le milicien est mort, et sur preuve suffisante du fait, sera délivré comme suit, savoir :

Premièrement, à la veuve, ou aux enfants, par portions égales ;

Secondelement, si la veuve est morte, aux enfants, par portions égales ;
Troisièmement, s'il n'y a ni veuve, ni enfants, ou qu'ils soient morts, au père et à la mère, aussi par portions égales, ou au survivant d'entre eux.

Quatrièmement, en l'absence des trois catégories sus-mentionnées, aux frères et sœurs, aussi par portions égales, ou au frère et à la sœur, s'il n'y en a qu'un.

Les personnes qui, en vertu de la règle qui précéde, se présenteront elles-mêmes, à l'effet de toucher la récompense, ou par leur procureur, nommé en la forme prescrite par des notices antérieures, devront produire, par écrit, des preuves satisfaisantes, quant à leur droit exclusif à celle récompense, et montrer à laquelle des quatre classes sus-mentionnées elles appartiennent.

Dans les cas ci-dessus, et tous autres, de reclamations reconnues, le congé du milicien devra dorénavant être produit; ou, sinon, devront être déclarés le nom du Capitaine, et celui du Baillon ou Corps, sous et dans lequel tel milicien a servi.

Un certificat de la loyauté du milicien, devra aussi être transmis, dans chaque cas, comme ci-devant.

Il est de plus donné avis que quoique la liste, numéro quatre, maintenant en progrès, ne doive pas encore être publiée d'ici à quelque temps, l'on pourra cependant, en se présentant en personne à ce Bureau, avoir un libre accès à icelle liste, au fur et à mesure qu'elle se remplira, et obtenir le *Scrip*, pour les cas y inscrits, aussitôt qu'il sera préparé, et que la demande en sera faite.

Ehfin, ceux des possesseurs de *Scrips* qui ne se rendront pas adjudicataires de terre de la Couronne, lors de la vente publique qui devra s'en faire le 15e Septembre prochain, au Bureau des Commissaires pour les dites terres, en cette ville, conformément à l'avis public cinté de leur dit Bureau, en date du 22e Juillet dernier, pourront, après le dit 15e Septembre, en obtenir d'eux par vente privée, et ce aux prix y mentionnés, ou qui pourront être, ci-près, établis par autorité.

Par ordre, JEAN LANGEVIN,

Secrétaire.

Une insertion seulement dans chacun des journaux publiés en français dans la Province.

UN jeune homme d'une certaine éducation et bien recommandé trouverait à se placer comme APPRENTI ARMURIER-MÉCANICIEN chez Monsieur Louis Lemoine, rue St. Valier. Québec, 31 Août, 1840.

ON a besoin à ce Bureau de quelques jeunes gens sachant lire et écrire comme APPRENTIS IMPRIMEURS.